



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
06.03.2009

L'an deux mille neuf et le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mr DELPOUX, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, DELBES, Mme RAHOU.

N° 09/54

Secrétaire : Mme BORIES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Saby

CONVENTION AVEC LA SCENE NATIONALE D'ALBI

La Scène Nationale d'Albi, a proposé d'organiser un spectacle avec Dyaoulé Pemba et Danyel Waro, le vendredi 13 mars 2009 à 20 h 30, à la salle de l'Albaret.

La participation financière demandée par la Scène Nationale d'Albi sera égale à une somme représentant 20 % du total des charges réalisées, toutes taxes comprises, après établissement du compte de résultat de la manifestation.

Adopté à l'unanimité

Un décompte de la billetterie faisant état de la T.V.A. sera effectué à l'issue de la manifestation et fera l'objet d'un bordereau de recettes.

Une répartition de la recette sera effectuée après la représentation selon les modalités suivantes :

- 80 % de la recette T.T.C. restera acquise à la Scène Nationale d'Albi
- 20 % de la recette sera versée à la Mairie de Saint-Juéry.

Il convient de signer une convention avec la Scène Nationale d'Albi qui définira les obligations de la ville et celles de l'Athanon pour l'organisation de ce spectacle.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Maire à signer une convention à intervenir avec la Scène Nationale d'Albi, pour l'organisation du spectacle avec Dyaoulé Pemba et Danyel Waro.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,